

LA.
MAISON
DES 
ARTISTES

LA MULTI-ACTIVITE

Déclaration d'activité

Depuis le 1^{er} janvier 2023, toute personne qui souhaite exercer une activité professionnelle doit obligatoirement se déclarer sur le site du guichet unique : <https://procedures.inpi.fr/?/>; dans le respect des règles sociales et fiscales en vigueur, et ce même en exerçant une autre activité en parallèle (salariée, indépendante, auto-entrepreneur ou bien en tant qu'étudiant.e ou retraité.e).

VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT OU VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE ?
CONNECTEZ-VOUS AVEC FRANCECONNECT

Accéder au service avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État
pour sécuriser et simplifier la connexion à vos
services en ligne



Qu'est-ce que FranceConnect ?

**FRANCECONNECT+ EST LA VERSION DE FRANCECONNECT QUI
UTILISE UNE AUTHENTIFICATION FORTE POUR LES DÉMARCHES
DE MODIFICATION OU CESSATION D'ENTREPRISES, DE DEPÔT
DE COMPTES ANNUELS OU D'ACTES ISOLÉS**

FranceConnect+ est la version de FranceConnect
qui vous accompagne dans vos démarches les
plus sensibles.



Qu'est-ce que FranceConnect+ ?

[Aide à la création de compte sur FranceConnect+](#)

OU



Un identifiant et un mot de passe uniques
pour tous vos espaces clients INPI

Première visite ? Créez-vous un compte



Email



Mot de passe

MOT DE PASSE PERDU

SE CONNECTER

[En savoir plus sur INPI Connect](#)

Cas N°1: vous êtes salarié

Les salariés qui souhaitent exercer une activité libérale doivent procéder à une création d'entreprise en tant qu' « entrepreneur individuel » depuis le site de l'INPI.

Création d'entreprise

[Besoin d'une assistance ? Lancer le
tutoriel vidéo sur la création
d'entreprise](#)



Créer une entreprise

Cas N°1: vous êtes salarié

Les personnes qui n'exercent pas d'activité relevant du régime social des artistes-auteurs peuvent choisir de bénéficier du statut micro-entrepreneur.

Création de l'entreprise ⓘ

Les champs suivis d'une étoile (*) sont obligatoires.

Veuillez remplir les informations suivantes pour la création de votre entreprise :

Quelle est la forme de l'entreprise que vous souhaitez créer ? * ⓘ

Entrepreneur individuel ▼

L'entreprise bénéficie-t-elle du statut micro-entrepreneur ? * ⓘ

Oui Non

L'entrepreneur a-t-il déjà exercé une activité non salariée en France ? * ⓘ

Oui Non

CONTINUER

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

Lorsque vous avez déjà déclarée une activité libérale, pour adjoindre une nouvelle activité vous devez effectuer une modification de votre entreprise depuis le site de l'INPI.

Modification, cessation, dépôt d'actes, correction ou complétion

[Besoin d'une assistance ? Lancer le
tutoriel vidéo pour modifier ou
cesser une entreprise](#)



Rechercher une entreprise

Siren

Format : 000000000

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

L'adjonction d'activité est nécessaire lorsque les activités ne relèvent pas du même régime social (et même parfois fiscal).

Par exemple: vous êtes (plasticien) artiste-auteur et vous souhaitez rajouter une activité relevant de la micro-entreprise (conseil).

Vous avez une activité déclarée en BNC (formation) et souhaitez rajouter une activité en BIC (fabrication de bijoux) .

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

Informations de l'entreprise

Identité de l'entreprise

[Entrepreneur](#)
Entreprise

Composition

Établissements

Pour cette Entreprise :

0 vos formalités en cours

5 vos brouillons

Formalité de modification, correction ou complétion : quelle formalité correspond à ma situation ?

- Vous avez remarqué des informations manquantes dans la description de votre entreprise -> Cliquez sur le bouton "Compléter les données absentes de l'entreprise au RNE"
- Vous avez remarqué des informations erronées dans la description de votre entreprise -> Cliquez sur le bouton "Corriger les données existantes de l'entreprise au RNE"
- Vous souhaitez déclarer un changement de votre entreprise -> Cliquez sur le bouton "Modifier l'entreprise"

Modifier l'entreprise

Déposer un acte

Cesser l'entreprise

Compléter les données absentes de l'entreprise
au RNE

Corriger les données existantes de l'entreprise
au RNE

Entrepreneur



Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

À partir de cette étape, vous pouvez suivre le déroulé de votre démarche de déclaration de début d'activité dans la colonne à gauche de votre écran.

Le renseignement du nom de dossier est obligatoire et vous est personnel, même si cela n'a pas d'implication officielle sur le reste de la procédure.

Bon à savoir: dans le cas où vous souhaitez adjoindre une activité artistique (ou une micro-entreprise si vous êtes déjà artiste-auteur), à la question « [l'entreprise bénéficie-t-elle du statut micro-entrepreneur](#) », vous devez toujours répondre « **Non** », sinon cela bloquera le reste de la démarche et l'adjonction ne pourra se poursuivre.

Il faut également associer l'adresse de l'entreprise à l'établissement et non à votre personnel, afin que votre nouvelle activité soit associée à votre SIREN.

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

FRANCHESCA

Identité de l'entreprise

Siren
917790842

L'entreprise bénéficie-t-elle du statut micro-entrepreneur ? * ⓘ
 Oui Non

L'entrepreneur a-t-il opté pour option EIRL avant le 15 février 2022 ? *
 Oui Non

Adresse de l'entreprise

L'entrepreneur souhaite-t-il fixer l'adresse de son entreprise à son domicile personnel ? *
 Oui Non

L'entrepreneur souhaite-t-il associer l'adresse de son entreprise à son établissement ? * ⓘ
 Oui Non

Le déclarant a-t-il recours à une société de domiciliation ? * ⓘ
 Oui Non

Identité de l'entreprise

- Entrepreneur
- Entreprise
- Contrat d'appui

Composition

Insaisissabilité

Établissements

Pièces jointes

Observations et correspondance

Récapitulatif

Pour cette Entreprise :

- 0 vos formalités en cours
- 7 vos brouillons

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

Déclaration du contrat d'appui

Cette section s'adresse aux personnes ayant signées un CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise) dans le but est de bénéficier d'un accompagnement (aide matérielle, financière, etc.), en échange d'un engagement à suivre un programme de préparation à la création ou à la reprise d'une entreprise.

Pour en savoir+: voir avec le Pôle Emploi

Déclaration du contrat d'appui

Un contrat d'appui a-t-il été conclu ? * 

Oui Non

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

Lorsque vous procédez à l'ajout de votre établissement, votre établissement précédent (correspondant à votre première activité) apparaît sur la liste des établissements déjà déclarés. Vous pouvez en modifier les informations si vous le souhaitez.

Liste des établissements de l'entreprise ⓘ

[Ajouter un établissement](#)

Établissements inchangés

Établissement

91779084200012
107 RUE PAUL HOCHART
94240 L'HAY-LES-ROSES
Établissement principal



[Accéder aux activités
de cet établissement](#)

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

NB: Vous pouvez à cette étape, déclarer votre second établissement à une autre adresse que celle inscrite pour votre première activité.

Adresse de l'établissement

[Besoin d'assistance ? Lancer le tutoriel vidéo sur les adresses](#) 

Pays *

FRANCE 

Adresse *

| 

Type to search...

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

Liste des activités de l'établissement ⓘ

Ajoutez l'une après l'autre les activités exercées à l'aide du bouton ci-dessous.

Ajouter une activité

Activités exercées actuellement par l'établissement

Dans la section « [ajouter une activité](#) » vous devez remplir les champs en fonction de votre situation.

- > Pour le champ « [Fonction principale au sein de l'établissement](#) », vous devez cocher « **OUI** »
- > Pour le champ « [Description détaillée](#) », veuillez mentionner votre activité avec des détails limités, par exemple « [peintre, sculpteur, illustrateur, etc.](#) ».
- > Pour les champs « [Catégorisation de l'activité](#) », pour les artistes-auteurs, vous devez choisir les catégories suivantes :
 - [Catégorie 1 « Activités de services »](#)
 - [Catégorie 2 « Arts, culture et divertissement »](#)
 - [Catégorie 3 « Activités créatives, artistiques et de divertissement »](#)
 - [Catégorie 4 choisir l'activité artistique correspondant à votre activité](#)

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

Activité non sédentaire * ⓘ

Oui Non

Activité dans le prolongement d'une activité agricole * ⓘ

Oui Non

Description détaillée * ⓘ

Plasticien

Si vous souhaitez de l'aide pour identifier la catégorisation de votre activité, vous pouvez faire appel au chatbot.

Catégorisation 1 de l'activité * ⓘ

Activités de services

Catégorisation 2 de l'activité * ⓘ

Arts, culture et divertissement

Catégorisation 3 de l'activité * ⓘ

Activités créatives, artistiques et de spectacle

Catégorisation 4 de l'activité * ⓘ

Artiste / Auteur * ⓘ

Oui Non

Création artistique des céramistes, émailleurs, liciers, vitraillistes et autres métiers d'art

Création artistique relevant des arts plastiques et graphiques

Création artistique audiovisuelle, cinématographique et photographique

Création d'œuvres littéraires et dramatiques

Création d'œuvres musicales et chorégraphiques

Création de jeux et de jeux vidéo

Auteur de logiciels

Origine

Type d'origine *

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

Pour les artistes qui souhaitent ajouter une activité non artistique, il faut choisir les catégories qui se rapprochent de l'activité que vous souhaitez déclarer.
Par exemple, pour donner des cours, vous pouvez choisir la catégorie « enseignement ».

BON A SAVOIR

Pour les personnes ayant déclarées leur première activité avant le 1^{er} janvier 2023 sur le site du CFE Urssaf, une mise à jour des informations (catégorisation de l'activité) de cette activité sera nécessaire pour adjoindre une seconde activité.

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

Activité non sédentaire * ⓘ

Oui Non

Activité dans le prolongement d'une activité agricole * ⓘ

Oui Non

Description détaillée * ⓘ

formateur

Si vous souhaitez de l'aide pour identifier la catégorisation de votre activité, vous pouvez faire appel au chatbot.

Catégorisation 1 de l'activité * ⓘ

Activités de services

Catégorisation 2 de l'activité * ⓘ

Enseignement

Catégorisation 3 de l'activité * ⓘ

Enseignement culturel

Vous déclarez une activité de forme Libérale.

La formalité n'a pas d'organisme de validation.

Si vous n'êtes pas d'accord avec cette forme d'activité, vous pouvez adapter la catégorisation de l'activité en question pour la faire correspondre au mieux avec la description détaillée de votre activité.

Artiste / Auteur * ⓘ

Oui Non

Marin professionnel ⓘ

Oui Non

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

Vous pouvez à tout moment, modifier les informations de vos deux activités en restant cohérent avec le principe de remplissage du formulaire de l'INPI.

Liste des établissements de l'entreprise ⓘ

Rechercher un établissement

Rechercher

Ajouter un établissement

Établissements inchangés

Établissement
91779084200012
107 RUE PAUL HOCHART
94240 L'HAY-LES-ROSES
Établissement principal

Accéder aux activités de cet établissement

Établissements ouverts

Établissement
En cours d'attribution
9 CRS des Longs Prés
92100 Boulogne-Billancourt
Établissement secondaire

Accéder aux activités de cet établissement

Pour cette Entreprise :

- 0 vos formalités en cours
- 7 vos brouillons

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

Une fois que vous avez ajouté votre activité, vous devez valider vos informations , puis insérer une copie de votre pièce d'identité (CNI, Passeport, Titre de séjour).

Identité de l'entreprise

Sélectionner un type de pièce

Attestation de renonciation à la protection du patrimoine personnel

Faites glisser votre document
OU
 Sélectionnez un fichier

Nota bene : Ce document ne sera pas diffusé par le Registre National des Entreprises.

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

Vous pourrez également consulter un récapitulatif de votre nouvelle déclaration d'activité mentionnant vos deux établissements (la modification à cette étape est toujours possible).

Insaisissabilité	Voir le détail ▼
Établissements	Cacher le détail ▲
Établissement - 91779084200012	Voir le détail ▼
Établissement en création	Voir le détail ▼
Pièces jointes	Voir le détail ▼
Observations et correspondance	Voir le détail ▼

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

Une fois votre dossier validé, vous devez procéder à la signature de votre document depuis votre espace France Connect+. Pour cela, devez être en possession d'un compte **Identité Numérique** de l'application de la poste.

Si vous ne parvenez à créer votre compte Identité Numérique, vous pouvez vous rendre auprès d'un bureau de la poste.

Attention: les personnes ayant **un titre de séjour dont la durée est inférieure à 5ans**, ne peuvent créer un compte Identité numérique.

Aucune solution n'est prévue pour ces personnes à ce jour.

Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

Une fois votre signature effectuée, vous pourrez suivre le traitement de votre demande depuis votre tableau de bord.



Cas N°2: vous êtes Entrepreneur individuel

NOTES

- L'adjonction d'activité confère l'attribution d'un autre numéro SIRET. Cependant, il arrive qu'un code APE supplémentaire soit attribué à la place du SIRET.
- Un seul de vos établissements peut-être déclaré comme établissement principal
- Le lien avec l'Urssaf correspondant à votre nouvelle activité se fait automatiquement, une fois celle-ci déclarée. Si cela n'est pas effectif dans un délai de 4 semaines après la validation de votre adjonction d'activité, vous devrez vous même prendre contact avec l'Urssaf concerné.